

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DES
ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CENTRE
HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU) :
CHU Limoges - Centre hospitalier
universitaire de Limoges

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 31/07/2024



Pour le Hcéres¹ :

M. Stéphane Le Bouler,
président par intérim

Au nom du comité d'experts² :

M. Bertrand CARIOU, Président du
comité d'experts

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres

Les données chiffrées présentées dans les tableaux de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU)

Nom du CHU :	Centre hospitalier universitaire de Limoges
Acronyme du CHU :	CHU Limoges
Nom du directeur (2019-2020) :	Monsieur Jean-François LEFEBVRE (2019-2022), Madame Pascale MOCAËR (2022-...)
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	Pr Muriel MATHONNET (2019-2023) - Pr Sébastien HANTZ (2023 ...)
Nombre d'axes	6 (dont 2 émergents)

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Bertrand CARIOU Centre hospitalier régional et universitaire de Nantes - CHU Nantes

Expert(e)s : M. Shahram ATTARIAN, AP-HM
M. Gilles BERRUT, CHU Nantes
M. Christophe COGNARD, CHU Toulouse
M. Lionel DA CRUZ, Hôpital Simone Veil (95)
M. Salomon MAGNIER, CHU Lille
M. Nicolas PENEL, Centre O. Lambret
Mme Françoise STANKE, CHU Grenoble

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Bernard TARDY

REPRÉSENTANT(S) DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DU CHU

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CHU

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Limoges, fondé le 30 avril 1974, est l'établissement public de référence de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse notamment. Il assure, sur un campus unique, une triple mission de soins, de formation et de recherche, via une convention hospitalo-universitaire (renouvelée pour la 3^{ème} fois en 2019).

Doté d'une capacité d'accueil de 1 954 lits et places, le CHU de Limoges rassemble une communauté hospitalière de 535 professionnels médicaux (dont 143 hospitalo-universitaires) et 5 365 collaborateurs non médicaux. Il est le 1^{er} employeur du Limousin. L'établissement a réalisé plus de 131 000 séjours et près de 770 000 actes et consultations externes (hors biologie) en 2021. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) du Limousin qui associe les 18 établissements publics de santé de l'ex-région Limousin depuis juillet 2016, pour une population couverte de plus de 750 000 habitants.

Structuré en 8 pôles cliniques, le CHU de Limoges est doté de 6 centres de références (amyloses AL et autres maladies de dépôts d'immunoglobuline, neuropathies amyloïdes familiales et autres neuropathies périphériques rares, maladies rares bulleuses auto-immunes, rénales, herpès virus dont cytomégalovirus, toxoplasmose) et 40 centres de compétences.

Le CHU de Limoges a entamé un vaste programme de modernisation. Après l'ouverture du CHU Dupuytren 2 en 2019, le CHU Dupuytren 1 va bénéficier d'ici 2030 d'une rénovation complète afin d'améliorer notamment le confort hôtelier.

En matière de collaboration portant sur les soins, l'enseignement et la recherche, le CHU de Limoges est, depuis mars 2021, associé au CHU de Bordeaux au CHU de Poitiers dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire, le GCS NOVA. Ce GCS a notamment été lauréat le 3 avril 2023 de la première vague de l'appel à projet ministériel portant sur l'« accompagnement et le soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers », avec le projet EDS NOVA.

Le CHU de Limoges est membre du Groupement interrégional de recherche clinique (GIRCI) Sud-Ouest Outre-mer Hospitalier (SOHO) qui regroupe douze établissements de la Nouvelle Aquitaine, d'Occitanie et des départements d'Outre-mer.

Le pilotage de la recherche est porté par la Directrice générale, et, au quotidien, par la directrice de la recherche de l'innovation (DRI) appuyée par un coordonnateur médical et scientifique. Plusieurs instances de conseil, de concertation et de décision sur la gestion et la conduite de la recherche existent parmi lesquelles le Directoire, le Comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBSP), le Comité de pilotage stratégique de la recherche (CPSR), le Comité de promotion de la recherche paramédicale et de l'innovation (CPRPI) et le Bureau de la DRCl.

Le CHU de Limoges s'appuie sur de nombreuses structures d'appui à la recherche parmi lesquelles notamment un Centre d'Investigation Clinique (CIC). A cet égard, la synergie de site (campus hospitalo-universitaire unique) se traduit par une collaboration étroite entre les différentes structures de recherche du CHU et de l'Université, du CIC et les laboratoires universitaires (4 unités de recherche avec cotutelle INSERM-CHU labellisées).

DIRECTION DU CHU

Directrice générale : Madame Pascale MOCAËR

Directeur général adjoint : Monsieur Jean-Christophe ROUSSEAU

Directrice de la recherche et de l'innovation : Madame Aurore LOXQ

NOMENCLATURE HCÉRES

SVE Sciences du vivant et environnement

THÉMATIQUES

Le CHU de Limoges a identifié 6 axes de recherche :

- Axe Médecine personnalisée en transplantation
- Axe Neurologie
- Axe Immuno-hématologie/Oncologie
- Axe Gériatrie
- Axe émergent Cardiovasculaire et Métabolique
- Axe émergent interventions mini-invasives guidées par l'image

EFFECTIFS DU CHU

Composition du centre hospitalier	Nombre au 31 décembre 2021
Personnels permanents	
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés	16
Praticiens Hospitaliers	207
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés, affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	69
Praticiens hospitaliers affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	33
Autres personnels permanents impliqués dans la recherche : professionnels de santé, personnels d'appui à la recherche	71
TOTAL des personnels permanents	396
Personnels non permanents	
Professeurs et maîtres de conférence et assimilés non permanents, y compris les émérites	69
Post-doctorants ou chercheurs CDD (non affiliés à une unité labélisée, sauf CIC) accueillis plus de 12 mois au cours de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2021	97
Personnels d'appui à la recherche non permanents	13
Doctorants : médecins, pharmaciens et paramédicaux accueillis au cours de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2021	3
TOTAL des personnels non permanents	200
Total des personnels	596

AVIS GLOBAL SUR LE CHU

Globalement les 6 axes de recherche font preuve d'un très bon dynamisme avec des succès remarquables en termes de publications et de reconnaissances nationales et internationales pour certains de ces axes : médecine personnalisée en transplantation, immuno-hématologie, neurologie et interventions mini-invasives. Il est important de souligner la force que représente pour la visibilité du site la présence de certaines plateformes de rayonnement national voire international, comme INCREASE et EMIS. Le CIC de Limoges est également une force pour le site et peut aider au développement et à la structuration de la recherche via la mutualisation de certaines plateformes (INCREASE).

Les résultats présentés ainsi que les stratégies à 5 ans souffrent cependant d'une implication institutionnelle de la part du CHU qui mériterait d'être optimisée. Il conviendrait par exemple :

1. De financer via les fonds issus de la recherche d'avantage d'assistants et de techniciens de recherche clinique (ARC/TEC) pour renforcer l'infrastructure de recherche.
2. De rendre le budget et la gestion des Missions d'Intérêt Général (MIG) des centres de référence (Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) et les maladies neuromusculaires) plus transparents.
3. D'augmenter la visibilité des fonds issus des Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation (MERRI) liées aux activités de publication et aux essais thérapeutiques. Il est important de réinvestir ces budgets dans les équipes concernées pour soutenir leur développement, via un nouveau modèle financier.
4. De favoriser (voire de sanctuariser) des temps recherche pour les praticiens hospitaliers et de renforcer certains axes en termes de nombre d'hospitalo-universitaires. Une stratégie d'attractivité et de développement des postes HU apparaît en effet prioritaire au vu des futurs départs à la retraite de plusieurs leaders d'axe.

Au vu des difficultés évoquées en terme de masse critique de personnels recherche et de futurs leaders HU, le nombre d'axe proposé apparaît trop important avec un risque de dispersion des forces. Il faut continuer à développer des structures d'aide à la recherche transversales, comme par exemple le Centre des Données Cliniques et de Recherche (CDCR) pour l'appui méthodologique à la recherche

Certains points positifs méritent d'être soulignés. La réorganisation de la DRCI est récente, et ce qui a été mis en place jusqu'ici est remarquable dans un temps aussi court, avec une implication forte de la directrice de la recherche et de l'innovation. Un défi à relever est la capacité du CHU à mobiliser **de manière pérenne** du personnel médical et non médical, afin de structurer la recherche clinique et translationnelle. A cet égard, le regroupement de la gestion du personnel de recherche clinique au sein de la DRCI, avec des managers de proximité connaissant les métiers de la recherche est à envisager à court terme. Il faut saisir l'opportunité de la démarche qualité afin d'installer des outils GRH permettant de sécuriser le personnel et d'accompagner leur développement de carrière: fiches de poste, grille salariale unifiées, plan de formation, gestion des emplois et parcours professionnel... En effet, le management actuel par îlots au sein des équipes est source de disparités voire d'inégalité dans la gestion RH des personnels de recherche clinique.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

